



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 20361

## Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les conditions de travail des professionnels de santé, et plus particulièrement celles des médecins anesthésistes réanimateurs. Ces derniers participent quotidiennement et directement à la prise en charge des patients dans le cadre d'opérations chirurgicales mais aussi pour répondre à leurs besoins médicaux. Toutefois, divers problèmes et revendications sont soulevés depuis quelques années par ces professionnels, notamment dans le cadre de rencontres ministérielles à la suite du rapport de la commission Nicolas. Tout d'abord, ils doivent faire face à un surcroît de travail qui les conduit bien souvent à exercer plus de soixante heures par semaine et à effectuer des gardes cumulées. Ils souhaiteraient donc obtenir des repos compensateurs réguliers et des horaires hebdomadaires afin d'assurer au mieux leurs tâches qui nécessitent une attention de tous les instants doublée d'une totale disponibilité et qui entraîne une pénibilité non négligeable. Par ailleurs, et afin de répondre au mieux à leurs exigences de proximité, de qualité et de sécurité des soins, ils voudraient que dans le cadre de la réforme hospitalière les gardes soient organisées, d'une part, en fonction d'un bassin de population et, d'autre part, en concertation avec l'ensemble des établissements hospitaliers membres du réseau. En effet, il serait souhaitable que tous les établissements hospitaliers soient dotés de plateaux techniques performants. Enfin, une meilleure prise en charge financière et matérielle de leur formation est vivement attendue. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions et propositions du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Bur](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20361

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 octobre 1998, page 5668